A Sa Majesté.
L'auteur son fidèle sujet

ESQUISSE

D'UN

TABLEAU POLITIQUE.



PARIS.
IMPRIMÉ CHEZ BOUCQUIN, RUE DE LA SAINTE-CHAPELLE, 5.

1853.

ESQUISSE

D'UN

TABLEAU POLITIQUE.





PARIS,
IMPRIMÉ CHEZ BOUCQUIN, RUE DE LA SAINTE-CHAPELLE, 5.

1853.



ESQUISSE

D'UN

TABLEAU POLITIQUE.



Trente-trois ans d'expérience ont pu et ont dû convaincre les gens de tous les partis, ceux qui ne s'obstinent pas à juger les événements d'après leurs principes, leurs prédilections, je dirai même leurs rêves, que le système parlementaire, établi en France à la première Restauration, a méconnu ou changé tous les éléments qui pouvaient constituer et assurer un nouvel ordre social dans ce pays fatigué des excès et des crimes d'une grande révolution, fatigué aussi de quinze ans de pouvoir absolu qui se faisait pardonner, par une éclatante gloire, les sacrifices qu'il imposait à la France. — Affamé de liberté et de repos, le peuple français paraissait avoir besoin d'une réforme dans son existence civile et politique; mais la nation française, en 1815, ne présentait aucune garantie pour faire croire qu'elle aurait pu supporter une nouvelle condition sociale, qui supposait l'exercice de plusieurs vertus. — Quinze années de Consulat et d'Empire avaient comprimé, soumis, bridé toutes les

passions démagogiques qui s'étaient déchaînées depuis 1790 jusqu'à la fin du siècle; elles avaient donné à toute la société une meilleure direction, en faisant reprendre, par la nouvelle réorganisation des tribunaux, le cours régulier de la justice, en réveillant les sentiments religieux qui s'étaient éteints par la pratique du culte catholique dans les temples du Seigneur, qui avaient été fermés et profanés. Le général Bonaparte, consul et empereur, avait donné une direction vigoureuse au peuple français, en transportant les masses sur le champ de la gloire; mais ce régime n'était pas suffisant pour moraliser une nation entière qui avait assisté aux drames les plus sanglants, qui avait été entraînée à méconnaître tous les principes de l'ordre, de la justice, de l'humanité, qui avait vécu pendant les dernières années du XVIIIe siècle sans croyances religieuses, et qui s'était tellement familiarisée avec les cachots et la guillotine au dedans, avec le combat et le pillage au dehors, qu'elle avait perdu complètement le vrai sentiment de l'existence normale. Ainsi, le passage d'un pouvoir évidemment absolu au gouvernement constitutionnel que Louis XVIII voulut apporter comme un cadeau à la France, où il venait régner après vingt-cinq ans d'exil, était trop rapide et manquait de garanties indispensables. L'utopie de constitutionaliser tous les Etats s'était emparée des esprits les plus éminents ainsi que des têtes couronnées au congrès de Vienne, et on ne doit pas s'étonner de l'application de cette nouvelle théorie regardée comme une nouvelle garantie de stabilité pour les monarchies. — Un gouvernement constitutionnel qu'on octroie à un peuple privé des mœurs et des principes qui peuvent seuls en assurer la durée, est aussi près de l'anarchie et de la licence que la licence et l'anarchie le sont du pouvoir absolu. Le peuple français, grand sous la monarchie, où il s'était toujours placé au premier rang, se trouvait désorienté sous un gouver-

nement représentatif, qui ne paraissait pas convenir à son caractère et à ses habitudes.

La Restauration fit tous les essais possibles pour relever la France des calamités prodiguées par la Révolution, oubliées en partie par l'éclat d'une incomparable gloire. Mais la Restauration, établie, avait deux grands ennemis à combattre : le principe révolutionnaire qui, après avoir été assoupi, vaincu même par le Consulat et l'Empire, osait reparaître déguisé sous le manteau de la constitution, et le parti bonapartiste qui, resté sans pouvoir et sans influence, se trouvant proscrit, vivait de regrets et nourrissait des sentiments peu favorables à la monarchie des Bourbons.

Après les Cent jours, l'Empire ne pouvait plus se flatter de revivre, puisqu'il ne lui avait pas été possible de s'asseoir sur la paix : lorsque Napoléon l'avait demandée, il était trop tard, et personne n'avait confiance en ses promesses. — Les puissances étrangères avaient pour la seconde fois triomphé, et la France protestait contre le régime des batailles.

Au commencement de la Restauration, le parti soi-disant libéral, qui se regardait comme l'héritier du bon côté de la Révolution de 89, dès que la nouvelle Charte devint une institution, conçut de vagues espérances. Le règne de la Terreur était toujours odieux, mais le souvenir de 1789 était agréable aux partisans des libertés modérées dont Louis XVIII, on peut le dire, était le chef.

Le roi apportait en France, avec l'ancien drapeau de ses ancêtres, les nouvelles conditions d'une monarchie qui devait être le symbole de l'alliance du passé avec les exigences du XIXe siècle. Il faisait en même temps rentrer

avec lui cette noblesse qui, rancuneuse pour la perte de ses priviléges et des avantages exclusifs dont autrefois elle avait joui, nourrissait l'espoir de les reprendre et travaillait incessamment pour y réussir. De là cette lutte entre le passé et le présent, qui, à la mort de Louis XVIII, prince éclairé qui était à la hauteur de son rôle, prit un caractère si prononcé qu'elle devint funeste à son frère Charles X.

Sous ce roi, aimable, chevaleresque, mais disposé à se laisser séduire par les souvenirs de l'ancienne monarchie, le parti des émigrés, se flattant d'être assez fort pour ressaisir le pouvoir auquel il aspirait, engagea le roi à modifier la Charte donnée par son frère. — Une révolution s'ensuivit, le parti fut vaincu aux journées de Juillet 1830. — C'est à cette époque que commença à se dessiner nettement l'état moral de la France.

L'aristocratie, battue dans cette lutte, donna pour ainsi dire sa démission en perdant l'influence qu'elle avait toujours exercée dans les anciennes monarchies. Les notabilités financières, les illustrations militaires, les gens de lettres et de savoir les plus marquants, occupèrent décidément sa place. Les richesses, les priviléges, les honneurs avaient de tout temps rendu puissante l'aristocratie ; mais, lorsque les premières furent partagées par d'autres classes, lorsque les seconds lui manquèrent et que le mérite personnel prit rang dans la considération et l'importance sociale, dès ce moment les luttes de rang, les prétentions de classe n'ont pu avoir lieu ; la physionomie de la nouvelle société, ayant presqu'entièrement changé, celle qui s'était prolongée jusqu'à la mort de Louis XV, ne pouvait se reconstituer qu'après bien des luttes et des combats entre l'héritage de l'ancienne grandeur monarchique et celui de la Révolution dont on voulait doter désormais la France.

Emancipé du pouvoir absolu qui, depuis le commen-



cement du XIX[e] siècle, avait comprimé et amorti les éléments révolutionnaires, le peuple français, appelé par une nouvelle organisation politique à une liberté sage, sentit renaître en quelque sorte les tendances qui avaient préparé la Révolution de 1789. — La paix, regardée comme une condition indispensable des états européens après le congrès de Vienne, venait en aide au développement de ces mêmes tendances que les chefs des différents états ne trouvaient pas dangereuses à cette époque.

La royauté de Juillet, par son origine, par son caractère, par ses sympathies, aida, sans s'en douter, à les accroître et à proclamer l'influence de ces principes dissolvants qui formaient le catéchisme des clubs et des réunions en dehors des assemblées législatives, et qui trouvaient presque un appui dans ces mêmes chambres, parmi les membres de l'opposition au gouvernement.

Quoiqu'à la première Restauration on eût consenti à une espèce d'amalgame entre l'ancienne noblesse et certaines notabilités choisies dans la classe des guerriers qui s'étaient illustrés, ainsi que dans celle de riches propriétaires nouvellement ennoblis, l'ancienne noblesse exerçait toujours une influence plus ou moins directe. La Révolution du 30 Juillet changea les rôles, et, privant la pairie (faute bien regrettable) du droit héréditaire, elle appela la bourgeoisie comme soutien de la nouvelle monarchie, afin de pouvoir donner à la royauté de l'Hôtel-de-Ville, le baptême d'une *royauté nationale*.—Ce changement dans la condition monarchique devait faire craindre les conséquences auxquelles on aurait pu s'attendre, si on n'eût pas eu confiance dans les talents incontestables et l'habileté de celui qu'on avait fait monter sur le trône.

Dès la première institution de la monarchie constitutionnelle on s'était borné à imiter, en quelque sorte, la

nation qu'on voulait prendre pour modèle, l'Angleterre, où l'héritage de la propriété et du droit de pairie est scrupuleusement respecté, comme une garantie pour l'équilibre des pouvoirs. On peut donc s'étonner comment un prince aussi éclairé que Louis-Philippe ne fut pas pénétré de l'importance d'un tel respect pour le droit de succession, en abolissant la pairie héréditaire!

Louis-Philippe sut se faire pardonner son avènement au trône, devenu une nécessité (qu'on l'accusa à tort d'avoir préparée) par la manière dont il força la Révolution du 30 Juillet à s'arrêter et à se borner à la France. — Mais, en l'empêchant de se répandre au dehors, il aida, bien malgré lui, à l'agrandir et à la renforcer au dedans. — Les dix-huit années de son règne ne furent qu'une lutte permanente entre le besoin d'affermir son pouvoir et les exigences du parti qui le lui avait donné, et qui s'efforçait de l'affaiblir et de le lui ôter.

La conscience de son origine, quoique légalisée par les circonstances impérieuses et par le vote d'une chambre représentative, fut peut-être une des causes véritables qui engagèrent ce prince, éminent par son esprit, au régime des concessions. Malgré l'expérience des dangers personnels qui devaient l'avertir de la nécessité de prendre des mesures fortes et rigoureuses pour brider la démagogie, active et menaçante, et démasquer les intrigues des autres partis, il préféra se livrer scrupuleusement à l'observance d'un système constitutionnel qui, loin de préserver la nation des malheurs qui se préparaient, en favorisait la réalisation.

Voici comment, dès le commencement du règne de Louis-Philippe, se dessinaient les partis politiques:

Celui de la dynastie déchue était assez fort, parce qu'il était bien organisé, parce qu'il se posait comme victime,

parce qu'il se croyait appuyé par les grandes puissances continentales, qui pouvaient appréhender, par la substitution de ce nouveau droit au trône, un antécédent capable de compromettre un jour le vrai principe des monarchies. — Le parti de la bourgeoisie, qui avait triomphé, prenant la place que l'aristocratie venait de perdre, s'étudiait à accroître sa force par l'assentiment et l'appui populaire, baptisant la nouvelle royauté : *une royauté républicaine;* ce baptême fut modifié autant qu'il a été possible par le roi qui, dès le premier jour, donna au principe de l'ordre et au caractère monarchique toutes les garanties dont il pouvait les entourer. — Mais la coopération du peuple à l'avènement du 30 Juillet, cette coopération indispensable pour le triomphe de la bourgeoisie, devait produire des conséquences peu favorables à la solidité et à la dignité du trône.

Le pouvoir exécutif, incliné ou entraîné à accorder plus de liberté qu'il ne fallait pour sauvegarder la monarchie, ne pouvait pas se flatter des sympathies des puissances continentales, surtout après qu'on lui imputait la contagion révolutionnaire étendue en Belgique, en Pologne, dans la Romagne (sans faire partager aucune responsabilité au congrès de Vienne !).

Par son habileté, Louis-Philippe sut conjurer l'orage qui grondait au dehors et raffermir avec prudence le nouveau pouvoir au dedans; mais, comme il n'avait pas créé lui-même la position qu'on lui avait faite, il ne pouvait pas changer les ressorts d'un gouvernement où chacun se croyait avoir des titres pour obtenir toujours de nouvelles concessions. La cause de la bourgeoisie avait été gagnée, l'élément populaire avait grandi en même temps, et cet élément tendait à remplacer l'influence de la bourgeoisie, comme celle-ci avait remplacé l'influence exclusive de l'aristocratie.

Trop occupé des grands intérêts politiques, songeant au moyen de faire disparaître les rancunes des puissances étrangères, sauvegardant en même temps la dignité de la France, la nouvelle royauté de Juillet, par sa conduite dans les premières années de son inauguration, fut admirable; elle réussit à avoir les meilleurs rapports avec tous les cabinets de l'Europe, à développer à l'intérieur toutes les ressources de la prospérité nationale. L'opposition que lui faisait le parti légitimiste, quoique persévérante, s'était réduite à une opposition de salon, à des hostilités qui satisfaisaient et amusaient les coteries; mais on pouvait dire qu'il n'y avait plus de Vendée.

Le parti bonapartiste, qui avait été éloigné au temps de la première Restauration, vint reprendre son drapeau tricolore; et, autour de la nouvelle royauté, on vit reparaître presque toutes les illustrations de l'Empire. Plusieurs des lieutenants de Napoléon qui, pendant quinze ans, s'étaient faits cultivateurs et industriels, déposant leur couronne de lauriers à côté de leurs pénates, reprirent leur uniforme et vinrent parler à la France (qui avait déjà oublié la rancune contre les dernières années de l'Empire) du temps de sa gloire! — Louis-Philippe fit tout pour réveiller le souvenir du grand capitaine. En chargeant son fils d'enlever du tombeau de l'exil les cendres de celui que la victoire avait couronné, il réveilla l'enthousiasme de la France qui avait été assoupie par la jouissance de la paix et par les bons rapports avec les puissances étrangères dont elle avait été longtemps privée avant la Restauration. Mais, en réveillant des sentiments et des idées qui devaient se confondre avec les souvenirs de la fin du dernier siècle, il contribua peut-être à reporter la pensée aux événements de cette époque, et on a pu s'en convaincre par le langage que tinrent alors les héritiers de certains apologistes de la grande Révolution.

Qu'avait-il donc à craindre ce règne enté sur une quasi-légitimité et sur un quasi-suffrage national, deux conditions qui s'étaient rencontrées pour conjurer, en 1830, l'enfantement d'une république, et mettre sur le trône un prince auquel on ne pouvait pas reprocher la complicité aux ordonnances? Il avait à craindre ce pouvoir même qui l'avait proclamé et soutenu, ainsi que les exigences de ceux dont on s'était servi pour stipuler le nouveau pacte et obtenir une Charte plus analogue aux vœux du parti populaire, dont la bourgeoisie s'était servie jusqu'alors comme instrument.

Voguant sur une mer orageuse, Louis-Philippe crut que par son savoir-faire il pourrait éviter le naufrage tant qu'il saurait assurer à la France la paix, la prospérité de son commerce et de ses manufactures, la jouissance des libertés garanties par les institutions. Mais la propagande des doctrines démocratiques et socialistes, depuis 1830, avait commencé à prendre un grand développement et une grande influence; — le gouvernement, par une confiance imprudente, hésitait à employer des mesures fortes et vigoureuses; — les clubs et les sociétés secrètes, soutenues par la presse démocratique, étaient peu surveillés; le parti d'opposition dans les chambres, tantôt par jalousie de voir des hommes longtemps en place sans l'espoir de les remplacer promptement, tantôt par des calculs d'une ambition personnelle, toujours dans l'idée d'accroître son ascendant, flattait les utopies de ces tribuns populaires, dont il pensait pouvoir un jour se servir pour se venger des échecs qu'il essuyait dans l'enceinte législative. Ce parti rencontrait parfois aussi les sympathies de certains légitimistes qui visaient à grossir l'opposition afin d'atteindre leur but, sans se soucier de ce qui pouvait arriver, sans étudier et connaître les tendances de la nation, sans comprendre qu'un appui donné à l'opposition n'aurait pour résultat que de favoriser les troubles et le désordre social.

Un tel état de choses aurait dû être mûrement apprécié par ceux qui avaient la responsabilité du sort de la France; mais du côté du roi, aussi bien que de la part de certains ministres, la confiance dans la marche du gouvernement qu'ils dirigeaient était telle, qu'on ne se doutait nullement des dangers dont on était menacé. Et pourtant, toutes les personnes qui ne partageaient pas cette aveugle confiance, ne manquaient pas d'en avertir ceux dont l'autorité aurait pu prévenir aisément la lutte qui se préparait.

Pendant l'année 1847, plusieurs événements d'une importance secondaire étaient arrivés comme prélude des grands troubles qui allaient se succéder. Les esprits accoutumés à réfléchir sur l'état des affaires politiques se sentaient disposés à tenir le langage de Cassandre, non-seulement en France, mais dans les grands ou petits états du continent; car, partout on éprouvait un malaise social dont on ne pouvait pas se rendre raison.

En y réfléchissant, on peut se convaincre que, dans certaines époques, la Providence accorde à nos sentiments la voix mystérieuse des oracles, afin de nous avertir des catastrophes qui doivent avoir lieu.

Dans l'année 1847 on célébra, dans chaque pays, le jubilé des réformes qu'on avait demandées et qu'on avait obtenues; on n'entendait partout qu'un charivari d'acclamations auxquelles se mêlaient les cris des passions populaires, les accents de la menace, le programme de ce qui allait nous arriver : — Les gouvernements s'enivraient des premières, on ne faisait pas assez d'attention aux secondes. Participant à cette excitation générale qui se communiquait par une espèce de voie électrique, on ne songea pas à la diriger. C'est une condition de la nature humaine de se faire illusion sur le mal qu'on n'appréhende pas : notre imperfection nous empêche souvent d'avoir la sagesse et la prudence pour guides, et

nous prive ainsi de la force nécessaire pour dominer les passions qui aveuglent notre esprit.

La Révolution du 24 Février eut lieu ; cette révolution improvisée ne s'était présentée que comme une ombre fantasmagorique ; mais le pouvoir même contre lequel elle se dirigeait voulut, au lieu de la dissiper, lui donner un corps, par une de ces fatalités qu'on ne peut expliquer qu'en les regardant comme un dessein de la Providence. Cette révolution, qui fut assez gaiement acceptée par les uns comme moyen de chasser la Maison d'Orléans et de remettre sur le trône Henri V, qui fut assez sérieusement encouragée et soutenue par d'autres comme l'héritage de la première Révolution et comme moyen d'en finir avec la monarchie ; cette révolution, dis-je, servit de tocsin à celles dont plusieurs états du continent furent victimes. L'Europe presqu'entière devint, en 1848, un foyer de révoltes, un théâtre de crimes, un spectacle dégoûtant de toutes les folies et les égarements de l'esprit humain. Il est remarquable que, de tout le sang qu'on versait en Italie, en Hongrie, en Allemagne, on rendait responsable la France, ou, pour mieux dire, la révolution du 24 Février ! Et pourtant les agents et les émissaires de cette révolution, qui se présentaient dans les pays étrangers, étaient repoussés comme si on eût eu peur de la contagion politique qui partait des rives de la Seine.

Quel était, à la fin de 1848, l'état moral de ce pays ? Quel était le symptôme le plus évident qui trahissait les angoisses d'une société maladive, d'un peuple en souffrance, dont une partie, revenue de son délire, s'étonnait de se trouver sous un gouvernement qui n'en était pas un, sous l'influence d'un pouvoir sans garanties, sans considérations, sans espérances, d'un peuple exposé à l'action de

plusieurs tyrannies, menacé de nouvelles collisions politiques, appauvri et abandonné au hasard des événements, sans étoile polaire, sans boussole, n'osant pas même avoir un principe quelconque? La majorité de la nation, je dirais même les quatre cinquièmes ne désiraient autre chose que de sortir de cet abîme dans lequel les ambitieux, les démagogues, les ennemis du gouvernement prospère de Louis-Philippe, la faiblesse et la conduite de ce prince dans les dernières heures de son règne, conduite et faiblesse inexplicables sous tous les rapports, l'avaient jetée. Mais chaque parti, isolément, se sentait impuissant pour réussir à se relever du précipice où il était tombé. Dans chaque parti on pouvait remarquer une certaine indignation concentrée : chez les uns, de ce que l'on n'arrivait pas assez vite au dénouement de la restauration du duc de Bordeaux, qu'ils avaient envisagée comme immanquable et facile ; chez les autres, de ce que le socialisme était menacé de perdre du terrain, sans voir se réaliser les espérances que la révolution lui avait données; chez d'autres encore, à cause de l'irrésolution et du manque d'accord qu'on observait parmi les princes exilés qui n'écoutaient que les conseils de ceux qui avaient travaillé à les perdre. Ainsi, on peut dire qu'on ne vivait que d'expédients, qu'on ne se nourrissait que de projets : les illusions grandissaient; le provisoire était partout, la force véritable nulle part. Et si l'arrogance de certains tribuns du peuple jouait encore un rôle, l'abattement et le malaise de la France élevaient déjà une voix réprobative qui attendait avec impatience un remède propre à assurer son salut!

On était embarrassé de la République, et pourtant on devait la subir. En s'y résignant, l'armée voulait un pouvoir fort; le clergé et les paysans paisibles voulaient un pouvoir protecteur; les commerçants désiraient un pou-

voir pacifique : la fatigue et l'épuisement des forces morales avaient désormais remplacé le délire des passions subversives. Ceux qui avaient enfanté le mal en Février 1848, habiles à seconder l'œuvre du renversement, ne l'étaient pas à trouver le remède qu'on cherchait : les uns, parmi eux, vivaient de regrets; les autres éprouvaient des remords, produits par la déconsidération que leur avait attirée leur conduite. Dans une pareille position, il était bien naturel de chercher un nom qui eût pu représenter un drapeau, un nom auquel on eût pu avoir confiance dans les circonstances qui rappelaient les temps où la France, après avoir tant souffert dans les dernières années du dernier siècle, lui avait dû son salut et sa gloire.

Le nom d'un homme qui s'est illustré par des actions éclatantes, par des vertus sublimes, ou par son génie, conserve toujours un prestige pour la postérité, prestige que les vicissitudes, n'importe de quelle nature, ne peuvent jamais effacer, prestige qui exalte les imaginations et obtient une espèce de culte, surtout dans les moments difficiles où on sent le besoin de l'invoquer : l'histoire nous apprend qu'un grand nom devient le symbole ou de l'action, ou de la vertu, ou des qualités qu'il représente.

Quoique celui de Napoléon, dans les dernières années de son règne, eût excité de forts ressentiments par l'exagération de son pouvoir, par le nombre des victimes immolées en Russie, par les derniers revers de 1815, il avait pourtant laissé dans le peuple français le souvenir de cette époque mémorable où, après avoir gagné tant de batailles, il vint détrôner l'anarchie, faire disparaître les calamités dont la révolution de 93 avait doté la France, rétablir les autels et assurer à ce grand pays, qui avait été le jouet des plus hideux tyrans, l'ordre, le respect aux lois, l'exercice du culte : le nom de Napoléon, identifié à la gloire de la France, avait son burin dans la vie politique de la nation. Il était donc bien naturel de l'invoquer dans une position

sociale où il s'agissait de faire disparaître les luttes enfantées par les exigences républicaines, où l'on cherchait une direction vigoureuse, propre à donner une impulsion ferme et sage à la marche d'un gouvernement qui, organisé dans des moments de perturbations et de paroxisme révolutionnaires, se ressentait des vices de son origine et portait avec lui toutes les tristes conséquences qui devaient produire l'amalgame des garanties de la sûreté publique avec les éléments du socialisme. — Dans une pareille circonstance, la France n'hésita pas à se prononcer.

Le prince Louis-Napoléon était à Londres, et le peuple français, sans le connaître, l'avait déjà proclamé président de la république. C'est pour le nom de BONAPARTE que les paysans, les commerçants, l'armée jetèrent leur vote dans l'urne des suffrages. Il y avait déjà un chef du pouvoir exécutif qui certes avait plus de droit au choix des vrais républicains; car lui et sa famille avaient donné des gages de républicanisme par leurs principes et par leur conduite, et pourtant le choix de la nation se porta sur celui qu'elle ne connaissait nullement et qui n'avait pas les mêmes titres; mais il s'appelait Bonaparte, et ce baptême l'emportait dans l'idée et les sympathies de la masse, non pas comme guerrier-conquérant, ou législateur, mais comme ennemi du désordre, ennemi de l'anarchie, comme celui qui avait su dompter la République de 1793.

Cette première manifestation à une immense majorité, manifestation qui, si on considère bien l'état de la France à cette époque, ne pouvait être aucunement influencée, ni par le prince, ni par ses adhérents, parce qu'ils manquaient de tous les moyens pour y réussir, a fait connaître quel était le véritable sentiment de la nation française à l'égard du système républicain. Les gens prévoyants, je dirais même toute la partie éclairée de la nation, a dû, dès le moment même que ce choix eut lieu, se convaincre que la préférence donnée par les électeurs au prince

Louis-Napoléon était une protestation formelle contre la République, une arrière-pensée dans l'espoir de la voir un jour disparaître : si on n'osait point tenir ouvertement ce langage, personne, parmi les hommes sensés, n'en doutait.

Lorsqu'on commença à accuser le prince-président des projets d'une contre-révolution, d'un coup d'Etat et d'un empire, on pouvait, s'adressant à la France, lui dire : « Vous avez choisi le prince Louis Bonaparte en préfé- » rence des vrais candidats républicains, parce que vous » vouliez vous délivrer de cette république absurde contre » laquelle vous aviez secrètement protesté, et que vous » avez été forcée de subir; et maintenant que vous avez » trouvé le moyen de la faire disparaître, vous ne pou- » vez pas manquer d'applaudir à ce pouvoir dictatorial, » qu'au dire de beaucoup de monde et de la plupart des » membres de l'assemblée, le prince-président convoite » habilement, attendant le moment le plus favorable pour » en réaliser l'exécution. » Ce langage aurait été logique.

Dès le premier jour de la présidence du prince Louis-Napoléon, de nouvelles espérances, de nouveaux calculs s'emparèrent de l'esprit du parti légitimiste; il applaudit à ce choix (ce qui était difficile à comprendre) comme à un acheminement à la monarchie; de là, l'argumentation suivante : « Le prince Napoléon n'est qu'un marche-pied à la restauration du comte de Chambord, la seule qui puisse l'emporter sur lui; ainsi, le comte de Chambord viendra bientôt inaugurer le règne de la légitimité. » Mais, pour s'assurer le suffrage de ceux qui n'avaient pas pu oublier les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, de tous ceux qui étaient restés fidèles et attachés aux princes de la Maison d'Orléans, dont on ne pouvait pas méconnaître les hautes et brillantes qualités, on propo-

sait une alliance intime de sentiments entre les deux branches de la Maison de Bourbon.

L'ensemble de toutes ces négociations formera pour l'histoire un sujet que ceux qui écrivent dans les temps présents ne peuvent pas se permettre de traiter.

Le parti démocratique eut seul la conscience du danger dont il était menacé par le choix du prince Napoléon. Se réfugiant dans l'assemblée nationale, ce parti, en minorité, privé de ses tribuns qui avaient été exilés à temps, donnait toujours les espérances les plus flatteuses à toute la cohorte démagogique répandue dans la ville de Paris ainsi que dans les provinces, attendant le jour de son triomphe dans l'année 1852. — Ce parti calculait, et non sans quelque raison, que le moment pouvait arriver où les membres de l'assemblée, qui représentaient les deux branches de la Maison de Bourbon, auraient besoin de son appui pour l'emporter. Mais, à mesure que le gouvernement du prince Louis se montrait ferme et prévoyant, à mesure que la nation donnait des marques de sympathie pour l'exercice de son pouvoir, à mesure que l'on se persuadait que l'armée, le clergé, les paysans appuyaient par des démonstrations de contentement le pouvoir exécutif, tous les partis qui formaient la mosaïque de la chambre législative, éprouvaient une telle excitation qu'il leur devint impossible de faire usage du bon sens pour bien juger l'état des affaires et prendre des déterminations prudentes et habiles, afin de conjurer le danger qu'ils appréhendaient. Dès qu'ils soupçonnèrent les vues du président de la république, ils commencèrent à lui livrer une guerre ouverte par une intermittence successive d'accusations et de menaces, par une attitude peu réservée qui ne convenait pas à la dignité de la représentation dont ils étaient investis.—Loin de se prêter par leur conduite, tant soit peu

excentrique, à montrer la nécessité de ce pouvoir absolu qu'on supposait, avec raison, être le but du président, les membres de l'assemblée auraient dû, par la modération de leurs actes et la convenance de leur attitude, prouver au pays que l'autorité du prince-président était respectée. En l'entourant d'égards et de confiance, en secondant parfois ses idées, on lui aurait ôté tout prétexte qui aurait pu faire croire à l'incompatibilité de deux pouvoirs si confusément constitués. — Agissant d'une manière tout-à-fait contraire, se coalisant pour tracasser l'homme qui représentait la république, tout en soupçonnant ses projets, on lui donnait une raison de les exécuter. — Cette lutte permanente ôtait à la nation toute confiance dans ses représentants, excitait les passions et faisait plus que jamais croire à un coup d'État, comme le remède le plus efficace pour sortir d'une condition sociale qui devenait intolérable.

Chaque parti s'efforçait d'obtenir une influence prépondérante; les légitimistes, qui avaient favorisé la Révolution du 24 Février, comme un moyen de culbuter la Maison d'Orléans, au prix même d'un bouleversement général, s'impatientant désormais du retard qu'éprouvait la restauration d'Henri V, désiraient se rapprocher des partisans de cette branche cadette qu'ils étaient pourtant heureux de voir proscrite et chassée du trône, et que maintenant ils voudraient avoir comme auxiliaire et soutien, afin d'accélérer le résultat qu'une bien triste illusion faisait croire prompt et immanquable. Les orléanistes, de leur côté, ne pouvant pas oublier la conduite que les légitimistes avaient tenue dans les événements de Février, se montraient incertains sur la marche que les princes devaient suivre; ceux-ci, se berçant des espérances qu'on n'avait rien fait pour réaliser, lorsqu'on pouvait se flatter d'avoir des chances plus favorables, admettaient tantôt la

possibilité d'une fusion tardive, tantôt la repoussaient, écoutant toujours les raisonnements des personnes auxquelles on a supposé les sentiments d'un dévouement exclusif, sans songer que ces personnes jugeaient la position de la France d'après un faux prisme et d'après des illusions qu'elles aimaient à caresser.

Dans cet état de choses, la multiplicité et l'indiscrétion de certaines correspondances, l'outrecuidance de certains conseillers et de certains conseils, faisaient tort à la cause des deux branches, confiée à des individus qui, sans le vouloir, donnaient à leur zèle (sincère) le caractère d'une grande intrigue. Les républicains étaient très inquiets de la marche du gouvernement. Celui-ci, par le besoin de l'ordre exprimé par les vœux de la partie saine de la nation, méprisait les menaces qui lui parvenaient de plusieurs côtés. Les montagnards, constamment en minorité, excitaient, en dehors, les passions républicaines, et croyaient se venger ainsi des échecs qu'ils recevaient dans le palais Bourbon.

La lutte continuait depuis trois ans d'une manière plus ou moins acharnée, avec des épisodes plus ou moins marquants. L'assemblée, véritable Babel, qui espérait élever un grand édifice, avait dans son sein tous les éléments pour faire écrouler ce qu'elle s'efforçait de construire. La marche du gouvernement, dans une telle situation, devenait très difficile, je dirai même presque impossible. La responsabilité était partout et nulle part ; la Constitution de 1848 l'avait si mal définie, que personne ne comprenait exactement la nature et les limites du rôle qu'il jouait. — Les plaintes contre celui qui était investi du pouvoir exécutif s'accumulaient ; mais les fautes de ceux qui l'accusaient se renouvelaient à chaque séance de l'assemblée. Les ministres ne savaient à quoi s'en tenir, leur existence dépendait de la volonté du président, mais

cette volonté était responsable à une chambre qui, par la divergence des principes, des tendances, des convictions des membres qui la composaient, savait accuser, mais ne savait pas mériter le respect et la considération, quoique parmi ses membres il y en eût bon nombre dignes de la plus haute estime par leur caractère, et beaucoup d'autres d'une grande valeur morale par leur esprit et leur intelligence.

Un tel état de choses rendait la France maladive et souffrante, le mécontentement était général, le langage de la presse trahissait l'irritation des partis. Les menaces de ceux qui comptaient encore pouvoir troubler la société, recommençaient à effrayer les gens paisibles; c'était le moment de faire assaut d'intrigues. — Ceux que l'ambition n'avait pas encore guéris de leurs illusions; ceux que l'expérience n'avait pas encore corrigés; ceux qui n'avaient pas encore assez de remords manœuvraient sans prudence pour réaliser leurs projets : l'excitation était partout; l'incertitude et les craintes s'étaient emparées de toutes les classes, et se communiquaient même dans les paysétrangers.—L'année 1852 était devenue le cauchemar de la France, je dirais même de l'Europe.

Remis dans une condition normale, guéris, en grande partie, des égarements qui avaient menacé leur repos et leur bien-être, les Etats du continent doutaient encore de pouvoir en jouir longtemps, parce qu'ils appréhendaient de nouveaux troubles en France. — Paris, qui donne la loi pour les modes et les manufactures de goût, qui sert de modèle pour les pièces de théâtre, les amusements et le luxe ; Paris, qu'on cherche à imiter dans ses frivolités ainsi que dans tout ce qu'il y a d'admirable et de beau, donne aussi l'exemple des révoltes et des aberrations de l'esprit, exemple qui devient contagieux dans d'autres contrées.

Tel était, en peu de mots, l'état de cette grande ville ,

capitale de la France ainsi que des provinces, en 1851. Il n'y avait pas un seul individu qui ne fût pénétré de la nécessité de sortir d'une position aussi humiliante, aussi incertaine, aussi déplorable. Politiquement déconsidérée, l'assemblée nationale avait, dans le cours des deux derniers mois de l'année, mis le comble à ses excentricités. Chaque faute qu'elle commettait était au profit du président ; on cherchait vaguement un moyen de sortir d'un régime défectueux, anormal, impuissant, qui devenait de jour en jour un foyer d'agitations et de troubles. Mais, pour en sortir, il fallait un acte vigoureux, indépendant du suffrage d'un corps délibérant. Par la dissidence, je le repète, des membres qui composaient l'assemblée, celle-ci paraissait incapable de se racheter des fautes qu'elle avait commises. Il fallait donc un pouvoir constitué qui, osant agir en dehors de la légalité, aurait réussi à changer la face politique de la France. Il fallait, comme toujours dans de pareilles occasions, la force pour dominer les événements ; cette force ne pouvait se trouver que dans la personne qu'on avait investie du pouvoir exécutif, comme ayant plus de moyens pour s'en servir; dans l'homme qui, par le prestige de son nom, aurait agi sur l'imagination de l'armée et des populations des campagnes; qui, par le souvenir du premier Consul, au temps qu'il avait délivré la France du parti révolutionnaire, devait être regardé comme une garantie d'ordre. — On peut donc dire que l'événement du 2 Décembre 1851 avait été préparé par les vœux de la plus grande partie de la nation française. Fatiguée d'être le jouet des discussions passionnées et des luttes incessantes de l'assemblée nationale, la France paraissait s'écrier avec M. de Bernis : « *Que Dieu veuille nous envoyer une volonté quelconque ou quelqu'un qui en eût pour nous !* »



Les choses étaient au point qu'à chaque jour on s'at-

tendait à un conflit éclatant. Le peuple de Paris assistait avec anxiété à ce spectacle où il s'agissait de son sort, de son avenir, de son existence sociale. Ceux qui craignaient un mauvais dénouement n'osaient pas le dire, pas plus que ceux qui en espéraient un plus favorable. Chacun se trouvant impuissant pour réaliser son projet et ses vœux, on restait dans l'attitude d'une *inertie tumultueuse*, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Le prince-président, avec cette intelligence qui ne lui fit jamais défaut, éclairé par la connaissance qu'il avait rapidement acquise du caractère des Français et de l'état de ce pays, calculant que l'opposition bruyante de la chambre manquait d'unité; que, faible par la divergence des intérêts et des sympathies, pendant que cette divergence ôtait à l'assemblée sa force morale, grandissait la sienne, il crut le moment arrivé pour jouer ruse contre ruse, et se décida à passer le Rubicon. — On était arrivé à ce point que, des deux côtés, on devait se résigner à subir la loi ou à la donner, c'est-à-dire, qu'un des deux pouvoirs devait l'emporter sur l'autre, en changeant la marche des affaires. On s'attendait à un événement. Si, d'un côté, l'ordre et la tranquillité de la France étaient menacés; de l'autre, c'étaient les libertés telles qu'on les possédait qui allaient disparaître en même temps que la garantie d'un gouvernement constitutionnel. Un coup d'Etat était inévitable; restait à savoir qui l'aurait exécuté.— Pendant que les membres de l'assemblée criaient, accusaient, menaçaient, ne songeant pas à connaître les dispositions de la force armée, qui est l'*ultimatum* dans une circonstance pareille, le prince-président se taisait, se laissait soupçonner, et, avec une étonnante réserve, était à épier le moment où il aurait pu profiter des égarements de ceux qui, se posant comme ennemis, se laissaient entraîner à proposer des mesures qui devaient mener à un dernier conflit

entre les deux pouvoirs. Ceux qui croyaient avoir des titres et des moyens pour dominer les événements furent les premiers à en être les dupes. Sans rien calculer, sans rien prévoir, sans réussir à rien conjurer ni à rien entreprendre dans les derniers jours de leur existence politique, par des démarches irréfléchies, ils appelèrent la prompte solution de ce coup d'Etat qu'ils avaient prévu.

Il n'y avait pour le réaliser que celui qui, étant investi du pouvoir exécutif, pouvait seul disposer de la force armée. Un général, sans autre caractère que celui de membre de l'assemblée, n'aurait pu obtenir de se faire obéir; il ne l'aurait pas même essayé pour ne pas compromettre son rang et son autorité. L'assemblée ne pouvait pas donner des ordres à ceux qui commandaient l'armée en dehors de son enceinte; si elle l'avait tenté, elle se serait révoltée contre la loi sans réussir dans son projet. De telles considérations firent hésiter pendant quelques jours ceux qui voulaient empêcher le coup d'Etat, sur les moyens à prendre pour dominer la position devenue intolérable.

En attendant, par des correspondances indiscrètes, par des conseils irréfléchis, les membres de certains partis compromettaient la dignité des personnes dont le nom n'aurait dû jamais figurer dans de pareilles circonstances, et fournissaient plus de prétextes au prince-président pour surveiller les obstacles qui pouvaient lui venir du dehors.

Quelque temps avant cette époque, l'apparition courageuse de quelque prince sur les côtes de France aurait pu réveiller les espérances des partis, les sympathies de la nation, et avoir bien des chances de succès; maintenant elle devenait inutile, je dirais même téméraire. — Une police active avertissait le président de tout ce que les gens imprudents ne cessaient de pratiquer. Profitant de ce que le malheur rend confiant, ceux-ci ne faisaient qu'alimen-

ter de nouvelles illusions, au lieu d'éclairer les princes sur le véritable état de la France.

Le coup d'Etat eut lieu; les régiments qui se trouvaient à Paris obéirent à celui qui était investi du pouvoir de s'en servir. Le prince-président avait su les faire agir en sa faveur, et il avait su les flatter, leur faisant prendre, par une direction très habile, une sorte de revanche sur la journée du 24 Février, donnant ainsi à la force armée un témoignage de sa reconnaissance pour avoir fait triompher la révolution (par son inaction forcée et bien malgré elle). — L'armée régulière, conservatrice par organisation et par devoir, ennemie du désordre, éprouva tout le dépit du triomphe de cette révolution de 1848, sans laquelle pourtant le prince Napoléon n'aurait pas été élu président de la république par la nation.

La force morale suit presque toujours les succès de la force physique, surtout lorsque le résultat du triomphe de cette dernière est l'ordre après le désordre, le repos après le trouble, la confiance après les anxiétés et les craintes. Les révolutions ne sont jamais vraiment populaires; si les ambitieux veulent le faire croire, c'est parce que ce mot *populaire,* ce mot qui devient un talisman pour les intrigants et les démagogues, fait aisément des dupes. Les révolutions ne trouvent d'appui que dans ceux qui ne possèdent rien, qui ne veulent rien faire, qui sont jaloux du bien d'autrui, ennemis du travail; dans ceux qui espèrent faire fortune dans le désordre, et qui sont prêts à se prostituer pour servir l'ambition des agitateurs, dont le but est celui de déplacer le pouvoir des mains des autres pour l'exercer eux-mêmes. — Les révolutions auraient difficilement un succès quelconque si les gouvernements ne faiblissaient pas, soit par l'essai de nouvelles doctrines, soit par trop de confiance dans une administration défectueuse et trop de relâchement dans les prin-

cipaux ressorts de l'Etat, et si la force morale, qui ne consiste pas dans l'abus du pouvoir, mais qui prend son appui dans la justice et l'équité, était toujours soutenue par la force matérielle, comme garantie indispensable de l'ordre social. — C'est par le manque de l'une ou de l'autre de ces deux forces, que les gouvernements sont exposés à ces météores politiques qui les surprennent et les bouleversent.

Chaque nation sent par instinct si son gouvernement est fort ou s'il est faible. — Le changement de décoration arrivé à Paris par surprise, comme un cataclisme qui allait changer toutes les conditions du système social en France, n'étonna que par la manière dont il fut exécuté : on était forcé de convenir que le coup avait été porté de main de maître, et chacun de dire que le prince-président avait été plus habile que d'autres qui voulaient en faire autant. Le peuple, après avoir hésité à le juger, l'applaudit comme on applaudit à tout ce qui réussit : c'est la doctrine invariable, adoptée de tout temps, par tous les peuples, pour ce qui arrive dans le monde. La France entière, après avoir été saisie par le vertige révolutionnaire, après s'être associée aux dernières anomalies du gouvernement enfanté par la Constitution de 1848, comprit que, pour prix de sa résignation, elle allait gagner la tranquillité et le repos; elle comprit que désormais elle pouvait vivre sans cacher ce qu'elle n'avait pas jusqu'alors osé montrer, ses principes et ses sympathies anti-républicaines, et ses capitaux que la Révolution avait fait disparaître.

La partie paisible de la nation qui se rappelait de Février et de Juin 1848 comme d'un cauchemar effrayant, jugea le coup d'Etat le moyen le plus efficace pour reprendre le cours habituel des affaires. La République, devenue un mensonge, n'était plus à craindre; son

baptême, qu'on n'effaçait pas encore, ne pouvait lui donner que du ridicule. — Par contraste, le dogme du pouvoir absolu, proclamé le 2 décembre comme un remède pour sauver la France des malheurs du règne de la démagogie, eut des partisans, des admirateurs par calcul, des admirateurs stupéfaits, et grand nombre de gens résignés.

Quoiqu'on fût persuadé qu'on allait être contraint à tout approuver et à tout applaudir, le désir de faire cesser les craintes que la marche suivie par un gouvernement enfanté par l'insurrection avait prolongées, l'impatience de voir disparaître les doutes d'un avenir problématique pour tous, donnèrent à ce changement hardi, brusque, instantané, la sanction de la popularité. — On vit avec plaisir, avec joie même, cette presse, dont la licence paraît inséparable de la liberté, cette presse qui, tout en paraissant porter avec elle le remède aux maux qu'elle cause, aux abus auxquels elle se livre, empoisonne souvent la vie des particuliers et détraque les essieux des gouvernements, lors même qu'elle ne les brise pas, on la vit muselée et forcée à obéir et à respecter les bornes qu'on lui avait assignées; on vit le parti du désordre dans l'impuissance de faire du mal; le jeu des différentes ambitions, amorti et réduit à faire des horoscopes! On comprit qu'une voix seule allait succéder à mille voix rarement d'accord, qu'une seule volonté allait prendre la place des anciens pouvoirs, et, quoique cette nouvelle existence politique eût pu faire naître des regrets pour les avantages auxquels on était forcé de renoncer, on était satisfait de penser qu'il y avait désormais une force protectrice de l'ordre à laquelle on devait céder, puisque les partis qui avaient abusé des institutions très libérales, afin d'affaiblir la monarchie avant 1848, venaient d'être dépossédés de leur influence.

Ce grand événement étonna par son prompt succès,

indigna ceux qui voulaient vivre dans le désordre légal où se trouvait la France depuis trois ans ; espérant d'en sortir, chacun, d'après sa manière d'envisager l'avenir, rassura la majorité de la nation fatiguée des souffrances morales, qu'un escamotage imprévu, un découragement inexplicable, je dirais même coupable, avaient enfantées, grandies, sanctionnées! La France, surprise, se décida sans retard à applaudir à ce qu'elle venait d'apprendre, quoiqu'elle fût convaincue qu'elle allait perdre les garanties sociales, dont elle n'avait pas su profiter pendant trente-deux ans... Elle pouvait rester silencieuse : c'était la seule force morale dont elle pouvait disposer. Le silence n'aurait pas arrêté la marche du coup d'Etat, mais il l'aurait embarrassée. — Elle applaudit pourtant, je le répète, avec une certaine réserve, à des actes de rigueur qui pouvaient donner à ce prélude d'un nouveau pouvoir le cachet de l'arbitraire, peut-être même celui de la vengeance : mais les grands changements politiques ne peuvent pas s'effectuer comme des changements de décorations théâtrales, quoique toute la vie des individus et des peuples, dans tous les temps et sous toutes les formes, ne soit qu'une comédie ou un drame joué par l'abus du pouvoir d'un seul homme ou par celui de la multitude, par la force ou par la faiblesse des états dans le cours de leur carrière politique. — Il y a des circonstances où chacun devient coupable à son tour, où, selon le rôle qu'on joue, les principaux acteurs prennent une petite ou une grande responsabilité, dont la postérité et les événements qui se succèdent deviennent seuls les juges, chargés de les absoudre ou de les condamner! Autrefois, les entr'actes du repos des nations étaient bien longs, les grands événements étaient bien rares; mais le mouvement accéléré du développement moral des peuples pendant les deux tiers d'un siècle a complètement changé la scène.

Dès que le succès du 2 Décembre fut connu en Europe, les grandes puissances continentales se crurent plus assurées, plus à leur aise; elles trouvèrent le coup d'Etat admirable, sous le point de vue du triomphe d'un pouvoir qui donnait des garanties pour assurer l'ordre et la tranquillité à la France, et la mettre dans l'impossibilité d'éprouver de nouvelles secousses sociales, ce qui, par contrecoup, devait décourager les agents perturbateurs dans les autres pays. — On peut dire que le 2 Décembre tua d'un seul coup les *Catilina* de l'Europe; tous les chefs des états en remercièrent le ciel, comme s'il eût été un bienfait dont ils s'appropriaient les avantages.

Les raisonnements qu'on faisait pour en faire ressortir l'illégalité, pour s'appitoyer sur les funérailles de la liberté afin de relever le côté odieux du coup d'Etat, s'évanouissaient par l'argument le plus convaincant, celui de la confiance qu'on montrait dans la tranquillité, protégée et soutenue par la force du nouveau pouvoir. Cette confiance faisait disparaître à chaque jour et à chaque heure les craintes que l'outrecuidance des partis démagogiques à Paris et dans les villes des provinces, la perturbation des esprits parmi les membres qui s'étaient agités dans le sanctuaire de l'assemblée nationale, avaient fait naître par toute la France. Les mécontents et les affligés, qui avaient sans doute leur raison de l'être, pouvaient, en se posant comme victimes, s'accuser, les uns, de n'avoir pas su prévoir; les autres, d'avoir tardé à agir, s'ils avaient *cru pouvoir réussir;* grand nombre, de n'avoir pas su modérer leur ambition, de n'avoir pas su faire le sacrifice de leurs projets chimériques. Lorsqu'on vit qu'une partie des êtres malfaisants qui menaçaient la société avait été mise dans l'impuissance de nuire, lorsqu'on s'aperçut qu'on pouvait espérer une vie paisible et régulière, et que la vitalité sociale pouvait renaître avec les avantages matériels, on ajourna les autres considérations, on se plut à

juger l'action de la force avec moins de sévérité, et on ne s'occupa que de la marche qu'allait suivre ce nouveau pouvoir, fort de 7 millions de suffrages, dans le doute qu'il n'eût pris la même allure et le même blason que celui du Consulat, en 1801.

La nation s'était prononcée par son vote; elle avait fait plus, elle avait accepté le programme formulé par le chef de l'Etat, avec des conditions *sine quâ non.* On pourrait dire, d'après cette expérience, que la France aime en quelque sorte l'absolu, parce que ses grands souvenirs, les plus belles pages de son histoire s'y rattachent, et on doit regarder le besoin de liberté, qui de temps à autre se montre si impérieux, comme un épisode dans le cours de son existence politique, malgré la vaccination républicaine de 1793. On criera contre celui qui écrit ces lignes, on dira qu'il ne sait pas comprendre les besoins et les sympathies de cette grande nation.... Mais les faits sont là, et on ne peut pas changer l'histoire à plaisir.

Les princes qui dirigent le sort des peuples du continent apprirent le vote qui exprimait une telle tendance avec satisfaction. L'Angleterre, dont la doctrine politique est celle de reconnaître les faits accomplis, n'avait point de réserve à faire; elle fit, en Décembre 1851, ce qu'elle avait fait en Juillet 1830.

La statue de la République, que le 2 Décembre dépouillait de ses vêtements sales et teints du sang des barricades, lui laissant encore comme stigmate ces trois mots : *liberté, égalité, fraternité,* n'avait plus ni le pouvoir ni le droit de se faire craindre par son baptême, devenu une parodie en attendant sa disparition.

A la fin de ce *mémorable* Décembre 1851, il se fit dans l'Europe expectante un mouvement d'arrêt très avantageux au bien-être des peuples, très encourageant pour

ceux qui se trouvaient à la tête des gouvernements. On sentit que la révolution enchaînée ne pouvait plus être contagieuse ; que la guerre ne pouvait plus avoir aucune chance, puisque la force armée, toute-puissante pour vaincre l'une, se déclarait désormais peu disposée à soutenir et à alimenter l'autre, depuis que les intérêts des peuples ont pris la parole pour faire taire les anciennes querelles des cabinets. Chaque gouvernement, pénétré de telles considérations, se crut suffisamment assuré pour donner une direction stable à la marche des affaires, et placer plus de confiance dans les relations qui pourraient exister entre les différentes puissances.

Le 2 Décembre produisit, sans contredit, une grande secousse, mais une secousse bien différente de celle du 24 Février, quoique le coup d'Etat n'en eût été que la conséquence. On allait vivre désormais sous une dictature légale ; on allait voir fonctionner cette autorité quasi-absolue, décorée du cortége d'un conseil d'Etat, d'un sénat et d'un corps législatif; on allait juger l'action de ce prince qui avait demandé son pouvoir au suffrage de 7 millions de Français, et qui, fort d'un tel assentiment, avait su se placer à la tête de la nation avec tant d'habileté, de prudence, de savoir-faire. On allait enfin pressentir quels pouvaient être ses projets, quels gages il donnerait à l'Europe et à la France, de sa loyauté, de l'élévation de son esprit et de la prudence de sa conduite.

Le prince Napoléon, encore président, émancipé de toutes les entraves dont son pouvoir avait été entouré, était devenu le grand sujet sur lequel se fixaient les yeux et l'attente de toute l'Europe. Le triste jeu enfanté par les égarements d'un peuple las d'avoir joui de trop de liberté, dont il avait abusé, était fini : le sérieux d'une nouvelle existence politique commençait. — Un seul homme allait

maintenant décider du sort de 36 millions de citoyens, et cet homme s'appelait Bonaparte, et ce nom venait pour la seconde fois d'être invoqué afin d'ensevelir la révolution et dominer la France! Marche étonnante des vicissitudes humaines, préparées et accomplies par les décrets impénétrables de la Providence! Il n'y a plus pour le président du 2 Décembre de responsabilité qu'envers la nation entière, envers cette nation qui l'a choisi. — Celle-ci n'a qu'un simulacre de voix légale, insuffisant pour exercer un vrai contrôle; elle ne peut protester que par le triste moyen d'un mouvement insurrectionnel impossible à effectuer sans la complicité de l'armée, gardienne de l'ordre. — Le prince-président n'emprunte désormais la force qu'aux décrets qui émaneront de sa volonté; sa conscience sera son oracle.

On cherchera quels seront les hommes auxquels on confiera l'exercice des différentes branches du pouvoir? On se demandera si on préférera avoir des nobles? mais la noblesse n'a plus d'importance; si on les choisira parmi la bourgeoisie? mais la bourgeoisie n'est pas populaire; parmi la magistrature? mais la magistrature paraît la moins disposée à plier; parmi les gens de lettres? mais c'est la classe qui fait profession d'indépendance et qui aime à conserver le culte des souvenirs. — Il est donc à croire que le choix des personnes, pour seconder et appuyer le nouveau pouvoir, tombera, comme de raison, sur ceux qui l'auront aidé dans ses projets, sur ceux qui comprendront et respecteront la pensée du chef de l'Etat, sur ceux qui ne jugeront pas par sentiment, mais par un calcul d'utilité sociale, l'événement du 2 Décembre, et on en trouvera dans toutes les classes et dans tous les rangs.

Le Rubicon est passé : maintenant on n'a qu'à observer

attentivement la physionomie de la nation française pour juger de ses sympathies ou de sa répugnance à accepter ce grand changement qui a décrété sa nouvelle condition politique. — On n'a maintenant qu'à bien étudier et se pénétrer de la tendance de la force morale qui peut, sinon vaincre, paralyser la marche d'un pouvoir fondé sur la force matérielle, afin de comprendre si cette force morale, qu'on ne saurait impunément mépriser, donnera la dernière touche à ce grand dessein ébauché par un homme d'une intelligence remarquable, dès qu'il se sentit assez fort pour l'exécuter. Eh bien! la France, par son allure, par des démonstrations qui ont témoigné de la satisfaction pour tout ce qui venait d'arriver, par le mouvement progressif d'un bien-être improvisé, après les calamités qu'une poignée d'ambitieux et d'intrigants lui avait fait essuyer, la France a montré son assentiment au coup d'Etat, et la confiance qu'elle met dans l'avenir, dont le 2 Décembre n'était que le prélude. — Cette attitude, aucunement hypocrite, fut envisagée comme l'argument le plus convaincant pour décréter la mort de la République, dont le nom ne servait qu'à parodier son existence.

La France républicaine, au milieu de l'Europe monarchique, était un scandale qui pouvait devenir un danger. Le nom fait beaucoup à la chose et le monde qui est régi, quoi qu'on en dise, plus par l'imagination que par la raison, a toujours donné une grande importance à l'enseigne de chaque Etat.

La question d'un empire français héréditaire, qui paraît exclusivement française, entre cependant, sous quelque rapport, dans le domaine d'une question européenne. Les puissances étrangères n'avaient fait aucune objection à reconnaître la République, parce que la Révolution du 24 Février les avait surprises dans un moment bien

critique, à cause des événements qui venaient d'avoir lieu dans leur pays, et parce qu'on l'avait envisagée comme une affaire de famille, un fait qui regardait exclusivement la France ; ainsi elles devaient, d'après ce même argument, reconnaître la nouvelle élévation du prince-président, avec le titre d'empereur, d'autant plus que, pour prendre ce titre et déclarer l'empire héréditaire, le prince Louis-Napoléon voulut s'appuyer sur la doctrine du suffrage universel et demander le consentement et l'approbation de la France, qui aurait pu refuser l'un et l'autre.

Le principe du suffrage universel, entièrement opposé à celui des monarchies héréditaires et proclamé désormais comme principe constitutif de l'autorité souveraine, est, sans contredit, le plus logique ; mais il pourra enfanter, dans des circonstances où la nation voudrait le faire valoir et où on ne pourrait pas lui opposer la force armée pour la réduire au silence, parce qu'il ne serait pas une insurrection, pourra enfanter, dis-je, des effets contraires à ceux qu'on se flatterait d'obtenir. Il ne faut pas oublier que c'est depuis que les puissances coalisées crurent devoir appeler à leur aide les peuples, afin de triompher en 1815, en leur accordant des droits pour les récompenser de les avoir secondées, que l'exercice de ces droits, relevant la nouvelle position de ces masses auxiliaires, a forcé les gouvernements à compter avec leur influence.

Le fait accompli de l'empire en France au commencement de la seconde moitié du XIX[e] siècle, est le grand événement qui clôt la première moitié si étonnante par tant de changements politiques qui se sont succédé avec une incomparable rapidité. — Arrêtons-nous ici. . . . .
quo fato trahunt retrahuntque sequamur . . . . . .
. . . . Mais avant d'achever ce simple récit, qui



n'est que la suite de ce que j'ai écrit en forme de lettres, jetons un coup-d'œil rapide sur le travail qu'a subi l'Europe, et surtout la France depuis soixante ans :

Des révolutions, comme moyen d'améliorer le sort de la société ; une lutte permanente contre les pouvoirs établis, afin de les faire disparaître au lieu de les consolider : suite incessante de désordres, de crimes et de scandales ; fatigue causée par les excès auxquels se sont livrées les passions révolutionnaires ; secousse générale dans les sociétés civilisées ; vertige dans la marche des affaires de tous les Etats ; essai d'un pouvoir prédominant couronné par le dieu des combats, vaincu par son exagération ; inauguration d'un nouveau principe qui proclamait la bonne intelligence entre la liberté et l'autorité ; abus de la première, écroulement de la seconde ; essai de deux monarchies tempérées, par imitation d'un gouvernement étranger, essai qui a enfanté d'autres révolutions, parce que l'une, tout en fonctionnant d'après les nouvelles institutions, tâchait de favoriser l'influence de l'aristocratie et reprendre l'ancien caractère monarchique ; parce que l'autre, ni légitime, ni usurpatrice, tout en favorisant l'influence de la bourgeoisie, ne sut ni arrêter, ni prévenir l'action de cette force perturbatrice qui, favorisée par les condescendances d'un gouvernement trop confiant, enfanta un nouveau bouleversement, nullement motivé, et proclama la République.

La République, à laquelle personne ne s'attendait, la République, qui n'était le projet de personne, qui n'avait ni les sympathies de la nation, ni le suffrage même de ceux qui avaient lutté, par abus de liberté, contre le pouvoir, la République fut enfantée par un mot, par un accident, par un mouvement théâtral ! Elle fut proclamée dans cette enceinte législative qui, dans quelques heures, se transformant en clubs révolutionnaires, avait changé

le sort de la France, ce sort qui avait été si longtemps heureux, et livré les destinées d'une grande nation à toutes les turpitudes démagogiques!

La responsabilité de l'événement du 24 Février pèsera toujours sur la mémoire de ceux qui, dans le moment d'un grand danger, préférant, par trop de scrupule, être faibles plutôt que d'être fermes, furent saisis de cette espèce de paralysie d'esprit qui, lorsqu'elle s'empare, par décret de la Providence, des hommes les plus éminents, témoigne des misères de la condition humaine!

En prenant congé de la France, ceux qui l'avaient rendue heureuse et qui pouvaient la rendre encore, assurèrent le triomphe à ce tumulte insurrectionnel qui n'avait ni direction, ni projets arrêtés, ni l'appui des classes les plus influentes de la société, et se dépouillant eux-mêmes de la force dont ils pouvaient disposer, du caractère dont ils étaient investis, des devoirs qu'ils devaient remplir, donnèrent de la réalité à cette insurrection qui n'était qu'une fantasmagorie, de l'importance à cette horde de séditieux qui n'en avaient pas et qui s'étonnaient eux-mêmes de leur succès.

Après cet abominable escamotage, la partie saine de la nation, surprise, étonnée, étourdie, dès qu'elle put se rendre compte des misères qui l'attendaient, des dangers qui la menaçaient, du despotisme de la démagogie qu'elle avait à subir, conçut le désir et l'espérance de secouer la tyrannie populaire et de se remettre sous la tutelle d'un pouvoir protecteur qui l'aurait rachetée de l'ignominieux esclavage dans lequel une poignée de misérables intrigants l'avait fait descendre. Ceux que la Constitution de 1848 avait investis du droit de choisir le chef de la République, songèrent dès lors, sérieusement, à s'en servir pour confier leur sort et leur avenir à un homme qui pût réunir les qualités d'un caractère ferme et d'un antagonisme aux jongleries républicaines.

Aucun des princes de la Maison de Bourbon n'aurait pu rentrer comme président de la République. L'état de la France étant encore une révolution, leur retour, avec le caractère de cette nouvelle magistrature, aurait été une reconnaissance de cette révolution même qui les avait fait éloigner. Les héritiers de Henri IV et de Louis XIV ne pouvaient jouer l'auguste caractère de leurs ancêtres avec les dés d'un jeu républicain. — Il y avait un prince qui portait un nom dont le souvenir réveillait le triomphe sur le désordre, un nom qu'on pouvait regarder comme l'emblème de la force dont on manquait pour dominer le tumulte et faire cesser les embarras que la révolution du 24 Février s'était donnés. Ce nom, avant même d'être prononcé, fut proclamé dans les sentiments et dans la pensée de toutes les classes qui demandaient du repos et des garanties solides, afin de vivre sous un ordre social régulier. — Le choix du prince Napoléon, en décembre 1848, fut le complot d'une nation entière. — Les trois années de sa présidence lui ont suffi pour étudier et connaître le caractère de cette nation qui a donné, dans l'espace de soixante ans, le spectacle de trois révolutions! Fixer dans son esprit le plan qui pouvait convenir à assurer et grandir son pouvoir, en même temps qu'à consolider l'ordre social en France et améliorer les intérêts de 36 millions d'hommes, a été l'occupation constante de sa pensée : il a agi avec prudence et avec habileté, il a réussi.

Maintenant, si on veut se rendre compte de l'effet que toutes ces perturbations politiques en France ont produit sur les puissances étrangères, on peut dire que, pendant le cours de dix années, à commencer de 1790 à 1800, la France excita la haine des puissances qui se sentirent menacées par la contagion des principes révolutionnaires et par le scandale et l'horreur d'un régicide!

— De 1800 à 1815, la France, qui étonna le monde par ses victoires, n'inspira que la crainte par ses conquêtes, et donna à l'Europe le désir de venger l'humiliation qu'elle venait de subir. — La Restauration, par la nouvelle forme de son gouvernement, qui changeait la nature des anciennes monarchies, ne fut pas aimée par les hautes puissances continentales, quoique agréée par son principe de légitimité, et fêtée par la branche d'olivier qui fut son vrai drapeau. — La monarchie de 1830, cette monarchie qui assura une étonnante prospérité au peuple français, ne réussit jamais à s'attirer les sympathies sincères des autres gouvernements. Son origine, son drapeau, ses condescendances pour la bourgeoisie et pour la liberté, à laquelle elle n'imposait pas un frein assez salutaire, repoussaient les amitiés franches des autres cabinets. Il y avait de l'hypocrisie dans les rapports que les puissances étrangères entretenaient avec elle, et de la jalousie pour la considération que lui avait assurée le règne d'un prince qui forçait même ses ennemis à l'admirer. — La révolution de 1848 arriva dans un moment où toute l'Europe se trouvait maladive, où tous les esprits étaient agités, où tous les gouvernements avaient perdu leur caractère, et où les masses se préparaient à une explosion; ainsi, on ne pensa pas à s'en méfier, on n'eut pas le temps de l'avoir en horreur, car partout elle fut imitée. Cela prouve qu'en 1848 les ressorts de tous les Etats du continent se trouvaient tellement relâchés, qu'on ne sut nulle part prévenir cette déplorable démonstration, qu'on doit considérer comme une de ces calamités morales que la Providence permet pour corriger les peuples de leurs illusions et de leurs égarements, et servir de leçon à ceux qui les gouvernent, pour éviter l'abus ou la faiblesse dans l'exercice de leur pouvoir (1). . . . . .

(1) Il y a, dans tout ce dont, depuis plusieurs années, nous avons été témoins jus-

. . . .

. . . . . . Et maintenant qu'il y a des garanties d'ordre partout; maintenant que la France, accoutumée à des transformations subites, vient, sous la direction d'un prince éclairé, d'entrer dans une nouvelle condition sociale qui peut lui faire espérer un long repos et une prospérité progressive, gardons-nous de prédire! gardons-nous de nous fier à des raisonnements comme tous ceux qui ont eu, jusqu'à présent, un démenti formel. Il n'y a plus de nos jours de Pythie dans le monde; les événements appartiennent à l'imprévu. — Le bon sens et la logique même (dans tout ce qui n'est pas une argumentation scholastique) se trouvent quelquefois en défaut par des résultats tout opposés aux principes qu'on veut établir. Nous voulons déchirer le voile mystérieux de l'avenir... insensés que nous sommes! Le programme du sort de l'humanité, de la destinée des peuples et des empires est écrit en chiffres qu'il n'est pas permis à l'homme de connaître. Le grand développement de cette civilisation dont le christianisme a porté les germes, ayant des causes différentes de celles des nations idolâtres, aura immanquablement d'autres résultats.

Il y a un pouvoir qui sait tout diriger, qui sait mettre tout à sa place, et conduire les peuples et les rois là où ils doivent aller. Ce pouvoir n'est pas donné à l'homme ;

---

qu'à cette dernière époque, du roman, du mépris pour les pouvoirs constitués à l'ancienne manière, une grande confiance dans tout ce qu'on a obtenu et gardé par la force, un défi jeté au passé sans collision apparente. Mais, au milieu de tout cela, on peut observer qu'à chaque essai que l'on fait pour revenir au pouvoir absolu, on sent forcément, après quelque temps, comme un obstacle, l'action impulsive qui produisit l'ébranlement de 1789. Cette action se cache quelquefois et pour longtemps, quelquefois elle se transforme, parfois aussi elle paraît transiger, mais elle ne disparaît jamais. C'est lorsqu'on croit l'avoir forcée à obéir, qu'elle reparaît avec d'autres conditions et au moment où on s'y attend le moins, déjouant toute prévoyance et toute habileté. D'un autre côté aussi on peut se convaincre que les illusions et le charlatanisme démagogiques n'auront plus, ni assez de pouvoir, ni assez de prestige, pour enfanter un nouvel ordre social. S'il y a une force morale qui se présentera toujours comme une entrave à l'arbitraire, il y en a une encore plus puissante pour dominer et empêcher les perturbations sociales.

si l'homme croit le posséder, il se trompe, et il sera toujours la victime de son orgueil : *Nescia mens hominum fati sortisque future*. Confions-nous donc à cette puissance suprême qui, puisqu'elle nous a créés, connaît, elle seule, le but auquel doivent parvenir les sociétés humaines. Conservons notre culte pour la justice qui représente la divinité ici-bas ! Ayons confiance en la force légale lorsqu'elle ne s'oppose pas aux sentiments de l'humanité ! Gardons-nous surtout de mettre des entraves à la marche des pouvoirs établis, dans l'espoir de les renverser, pour réaliser des illusions qui, à part d'être toujours vaines ou nuisibles, sont souvent coupables en produisant de nouvelles perturbations sociales.



Paris. — Imprimé chez BOUCQUIN, rue de la Sainte-Chapelle, 5.





Imp. [illegible] chez BOUCQUIN rue de la Sainte Chapelle, 5 à Paris.